

Octobre 2018

# Sommaire

1) Le mot du Maire

2) Les informations municipales

3) Les associations

4) Les prochaines manifestations

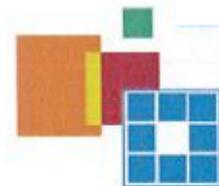
5) Etat-civil



D'OR À UNE MONTAGNE  
ET TROIS COUPEAUX D'AZUR

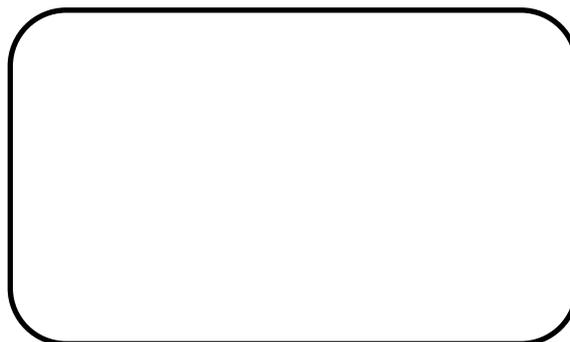


Bastides d'Aquitaine



Bastides Lot-et-Garonne

[ISSN2270-3217]



## Le mot du Maire

Chers concitoyens,

La Municipalité de Caudecoste poursuit depuis plusieurs années un programme de réfection de nos chemins ruraux qui desservent plusieurs habitations de particuliers mais surtout des exploitations agricoles.

Nous devrions avoir finalisé ces travaux d'ici mars 2020, au terme de l'actuel mandat que vous nous avez confié.

Cette année, ce programme a un coût élevé, 28 000 €, dans la mesure où il est à la charge complète de la commune, sans subvention d'aucune sorte.

Nous demandons, une nouvelle fois que les usagers et les riverains prennent le plus grand soin et de ces voiries et des fossés qui les bordent, qui avaient été conçus à une époque où l'exploitation des terres agricoles ne mettait pas en œuvre les moyens mécaniques que nous connaissons aujourd'hui.

Enfin, nous vous informons que les travaux concernant la Maison des Associations sur l'emplacement des anciens établissements Joveneaux ont débuté et que l'aménagement du Jardin Public, rue de La-cèbe, a bien progressé avec la restauration du bâtiment, l'éclairage public et la réalisation du piétonnier.

Le Maire, Jean-Jacques PLO

### Jardin Public

**L**a commune de Caudecoste avait acheté une parcelle située en plein cœur du village (rue Lacèbe) à la famille GIMEL dans le but de créer un jardin public.

L'éclairage public, la rénovation du poulailler et le cheminement sont déjà réalisés. L'aménagement des espaces verts, la mise en place d'une gloriette sur laquelle grimperont des rosiers et la réfection des murs d'enceinte suivront prochainement.

Ce nouvel espace sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Il permettra donc à tous d'en bénéficier. Certes, nous n'avons ni Jardin du Luxembourg ni Central Park à Caudecoste mais nous aurons un espace de détente familial.



### Travaux au lotissement Martet

**F**in 2019, le lotissement Martet fera peau neuve avec une restauration des trottoirs, une reprise de la voirie et des réseaux d'eaux pluviales par l'Agglomération d'Agen. Une réunion d'information publique aura lieu avant les travaux.

### INCIVILITES ... CITOYENS MECONTENTES

**E**ncore une fois un individu s'est permis de jeter des encombrants (fauteuil et autres horreurs...) près des petits conteneurs à déchets ménagers. Il y a pourtant, pas très loin, une déchetterie. Ce manque d'honneur et de respect est triste et révoltant.

Ce sont les employés de la commune qui doivent effectuer ce nettoyage au détriment de leur travail au service des citoyens.

**ATTENTION : LE DEPOT SAUVAGE DE DECHETS SUR LE DOMAINE PUBLIC EST PASSIBLE DE SANCTIONS PENALES**

Article L.2212 du code général des collectivités

Article R.632-1 du code pénal : contravention 2<sup>ème</sup> classe jusqu'à **150 EUROS**

Article R.635-8 si récidive, contravention de 5<sup>ème</sup> classe de **1500 A 3000 EUROS**

Le maire fait constater l'existence du dépôt, sanctionne les auteurs et fait procéder à leur enlèvement.

Nous espérons ne pas avoir à faire appliquer des sanctions alors qu'il suffit de respecter les règles de vie en communauté entre citoyens responsables.

La Municipalité





## Travaux

**L**es services techniques réalisent des travaux très variés dont des terrassements (au lavoir et pour la réception d'une bâche incendie), curage de fossé, suppression de la haie du parking situé sur le chemin de rondes (photo), aménagement places PMR au stade et place Balgau.

L'exécution de ces travaux par les services techniques municipaux permettent de réduire considérablement les coûts de

création et d'entretien inhérents à la collectivité.

Ces prestations sont notamment possibles grâce aux habilitations (CACES ...) intégrées dans le plan de formation du personnel.

## Entretien des ponts

**L**es ponts reliant les voiries aux parcelles sont **sous la responsabilité de leur propriétaire**, qui doit en assurer l'entretien (curage et débouchage).

Le curage des fossés réalisés par les services compétents (photo) seront efficaces uniquement si les ponts sont entretenus par leur propriétaire.



## Cantine animation



**L**a commune de Caudecoste adhère à un groupement d'achat de denrées alimentaires en collaboration avec le Conseil Départemental.

Parmi les fournisseurs retenus dans ce marché public, le GAEC Les Flots blancs de la commune de Mézin, dirigé par une fratrie de 3 jeunes agriculteurs, réalise des produits laitiers bio.

Courant septembre, Ombeline et Romain du GAEC les Flots blancs, ont réalisé une animation au restaurant scolaire.

Et quelle surprise attendait nos jeunes consommateurs ! En effet, une jolie mascotte leur a rendu visite lors du repas. Ombeline et Romain ont expliqué la chaîne de production : le fourrage, l'élevage, la production de lait, la fabrication de produits laitiers bio jusqu'à la livraison et la consommation du jeune public présent. Les enfants ont apprécié cette animation à la fois instructive et amusante.

## La nouvelle salle des associations

**L**e projet de réhabilitation, de mise aux normes thermiques et de mise en accessibilité d'une nouvelle salle des associations est en cours de réalisation.

Les travaux ont débuté début septembre avec l'enlèvement de la toiture, la destruction du pilier central, l'abaissement de la charpente et la pose des nouvelles fermettes (photo).

La fin prévisionnelle des travaux est prévue pour le printemps 2019.



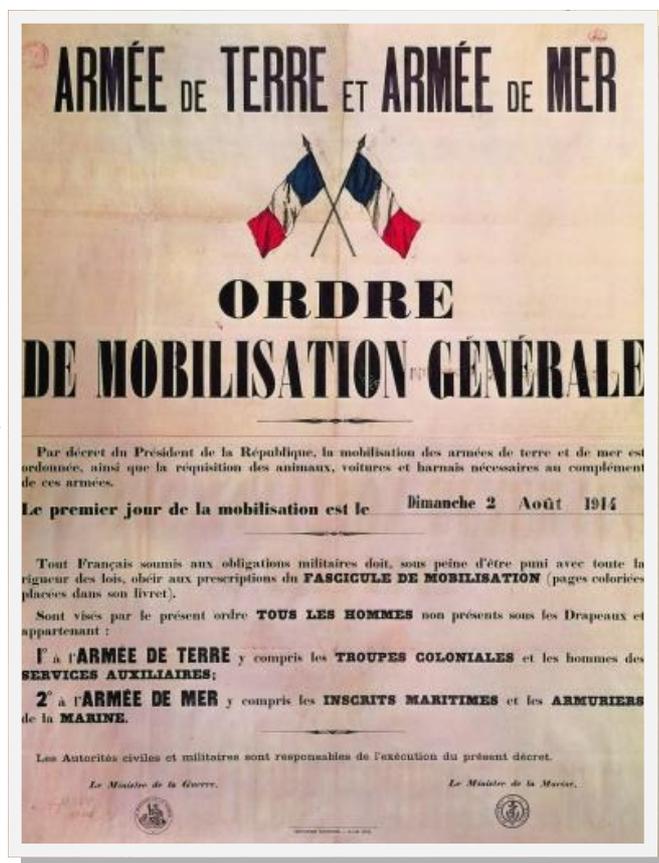
## Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

**P**our le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, la commune a décidé d'honorer ses soldats.

Parmi les 23 caudecostois décédés, 7 soldats reposent au cimetière de Caudecoste : Joseph ALLEMENT, Joseph BARENNES, Eugène CLEMENT, Georges DRONNE, Emilien LAURENT, Jean-Baptiste SAINT-ARROMAN, Julien TERTRAIN.

Pour parfaire cet hommage, les personnes décédées lors de la guerre de 1939-1945 (Armand CASSE, Roger DUBLIN, enterré à Dunes, Raoul ROGALE et Marcellin SERRET) et de la guerre d'Algérie (Louis BOYES) seront également mis à l'honneur.

Une plaque « Mort pour la France » sera apposée sur leur caveau préalablement nettoyé bénévolement par des élus et des employés municipaux.



## Recensement militaire

**U**ne obligation pour tous. L'âge du recensement militaire est fixé à 16 ans pour les jeunes gens (filles et *garçons*). Le recensement militaire de la 4<sup>ème</sup> période 2018 a débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2018 et s'achèvera le 31 décembre 2018.

**Sont concernés les filles et les garçons nés de juillet à décembre 2002.**

Celles et ceux qui ont omis de se faire recenser ou qui ont été inscrits d'office à leur lieu de naissance doivent régulariser leur situation militaire. Toute personne assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent également se faire recenser.

## Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)



**L**a Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) se définit comme l'ensemble des aménagements fixes susceptibles d'être employés pour alimenter en eau les moyens de lutte contre l'incendie.

Ce sont généralement des poteaux ou des bouches d'incendie, raccordés au réseau d'eau potable, ainsi que des réserves, naturelles ou artificielles aisément accessibles aux camions du SDIS.

Afin de renforcer notre DECI, une bache à incendie a été installée au lieu dit Montagne grâce à une mise à disposition gracieuse du propriétaire de la parcelle.



**RECENSEMENT**  
de la population 2019

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



## Recensement de la population Du 17 janvier au 16 février 2019

### À quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Il sert à définir les moyens de fonctionnement des communes.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : **plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.**

### Comment ça marche ?

#### Avant la collecte :

La commune a recruté deux agents recenseurs : Mmes OUSTRAIN Pascale et PIASENTIN Marie-Béatrice.

L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser.

Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

#### Pendant la collecte :

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site [Le-recensement-et-moi.fr](http://Le-recensement-et-moi.fr). Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

#### Après la collecte :

Le maire signe le récapitulatif de l'enquête.

La commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

### **Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées**

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Association de Défense du Patrimoine Caudecostois

Et alors, et la LGV ? Ou en est-on vraiment ?

Cela fait plusieurs fois que notre association n'écrit pas dans le bulletin. Cela ne veut pas dire que nous ne faisons rien, loin s'en faut ou qu'il ne se passe rien, bien au contraire. Aussi, comme il y a réellement du nouveau nous nous mettons à l'œuvre.

**Résumons la situation** : Après beaucoup de consultations, le gouvernement vient de proposer les éléments de la politique des transports qu'il propose pour les 10 ans à venir. Dans l'introduction de la Loi LOM, le Président déclare que « la réponse aux défis de notre territoire n'est pas aujourd'hui d'aller promettre des TGV ou des aéroports de proximité à tous les chefs-lieux de département de France, mais c'est bien de repenser de réarticuler les mobilités du XXI<sup>e</sup> siècle ... ».

**La Loi LOM :**

Donc, le gouvernement s'apprête à mettre en place et financer **des projets essentiellement pour les transports du quotidien donc de ne plus construire de LGV.**

Il faut bien admettre que les partisans de LGV ne l'entendent pas de cette oreille. Bien sûr, les grands élus Toulousains et Bordelais clament partout qu'il leur faut une LGV, presque à tout prix, et que c'est essentiel pour Toulouse 4<sup>e</sup> ville de France...Bla, bla, bla. On ne sait pas la financer, mais peu importe, il faudra trouver des financements « innovants », comprenez, des impôts nouveaux : *Taxes sur les camions, taxes supplémentaires sur les carburants, taxes sur les bureaux, Participations Publiques, Privées...*, le coût n'est pas important, leur imagination est sans limite, leurs mensonges aussi d'ailleurs. De là à diffuser des fausses informations, il n'y a pas loin, M. Chauzy, Président du CESER Occitanie, est un spécialiste de ce genre d'exercice.

A titre d'exemple, je vous cite quelques extraits pris dans un communiqué du CESER du 20 Juin, diffusé dans toute la presse régionale, où M. Chauzy se permet de commenter la décision du Tribunal Administratif (TA) de Toulouse. Citons quelques fleurons :

**Péripétie inutile** : Que la décision du TA ne lui convienne pas, passe, mais cette décision est seulement juste conforme à la Loi.

**Totale incohérence** : Un jugement n'a pas à être en cohérence. Il se borne à statuer dans la conformité d'un acte précis et déterminé par rapport au Droit.

**Le conseil d'État a repoussé l'ensemble des recours déposés** : Faux, le Conseil d'État n'a statué que sur les recours, sur un tiers du parcours et sur un seul point : le financement.

**La voie juridique a été complètement réglée** : Faux, la cour d'appel administrative de Bordeaux doit statuer prochainement sur le fond pour les tronçons AFSB et AFNT (cf. plus loin).

**88% des personnes favorables sur un sondage dans la Dépêche** : moins de 5 votants dans le Lot et Garonne !!!

**Et j'en passe.**

En tout une dizaine de points, tous aussi inexacts et plus tendancieux les uns que les autres dont la presse régionale a fait grand cas.

Bien sûr, nous avons répondu à ce Monsieur avec copie à la presse et aux autres grands élus. Avons-nous eu une réponse ? Non. Avez-vous lu des commentaires dans la Dépêche, le Petit Bleu ou Sud-Ouest ? Bien sûr que non. Nous attendons toujours un début de réponse. Attention, donc, à ce que vous lisez et méfiez-vous de leurs grands discours et autres manifestations.

A ce jour la réalité est tout autre, car le gouvernement avance ses solutions et présentera les éléments de la Loi LOM aux Parlements fin octobre pour approbation. Bien sûr, les partisans les plus chauds continuent d'échafauder des solutions, comme par exemple, de renvoyer la construction de cette LGV à plus tard, 2032 pour une mise en exploitation en 2037. Qu'en sera-t-il finalement, nous ne le savons pas.

Les priorités du gouvernement, pour le ferroviaire (il y aussi un plan pour le routier, le maritime et le fluvial), c'est d'abord la rénovation et la modernisation des lignes actuelles pour les trains du quotidien.

Ceci est exactement ce que nous réclamons depuis des années, **d'abord fiabiliser les lignes ensuite les moderniser**. Les nouvelles technologies, que tous nos voisins emploient depuis des années seront mises en œuvre. Nous espérons que les lignes actuelles, Bordeaux Toulouse, seront prioritaires. Nous le demandons avec nos élus.

Nous avons pu, enfin, pu présenter notre point de vue au Ministère lors de 2 entrevues à Paris. Nous avons été entendus, car, en effet, la loi LOM reprend nos priorités : pas besoin de LGV la rénovation intelligente des lignes actuelles et leur modernisation suffisent.

Nous avons rappelé à la Ministre que construire la LGV entre Bordeaux et Toulouse coûterait entre 12 et 13 milliards € contre 2 à 3 milliards € pour la modernisation, qui de toute façon serait à entreprendre . Donc, comme le préconise la Loi LOM, il suffit de :

**Fiabiliser les transports du quotidien c'est déjà gagner 30 minutes, c'est un beau progrès.**

**Les recours judiciaires** : Avec une trentaine d'associations et de collectivités nous avons engagé des recours juridiques contre le projet GPSO.

La non-rentabilité socio-économique n'a pas échappé au Tribunal Administratif de Bordeaux en juin 2017 et celui de Toulouse en juin 2018 (ce qui a provoqué l'ire de M. Chauzy). Ils ont décidé, de « casser les DUP » des 2 tronçons sorties de ville de Bordeaux- AFSB- et celui de Toulouse- AFNT. Donc tout est bloqué, rien ne peut être entrepris.

Et le Conseil d'État, me direz-vous ? Le Conseil d'Etat a effectivement rejeté nos recours mais seulement pour le financement des lignes nouvelles. Plusieurs solutions sont à l'étude pour contourner l'obstacle. Chut. Nos avocats y travaillent.

**Que va-t-il se passer maintenant ?** Actuellement vis à vis de la Loi, contrairement à ce que certains disent, on ne peut commencer à construire que la partie Saint Médard-Saint Jory. Sans être raccordé à quoi que ce soit, à quoi cela servirait-il ? Et avec quel financement ? On revient au point exposé plus haut. Mais, avec la Loi LOM, on peut moderniser les lignes et démontrer que les LGV ne servent à rien.

Dire que nous allons gagner, nous ne pouvons pas le dire, mais c'est parfaitement possible car le scénario est tracé. Nous saurons d'ici quelques mois.

Dire que la LGV se fera, nous ne pouvons pas le dire non plus, mais ce sera plus difficile. Peut-être dans 15 ou 20 ans avec un autre gouvernement ?

Le président, pour l'association DPC.

L'Assemblée Générale de l'APE s'est tenue le 20 septembre 2018. Nous avons présenté le bilan moral et financier de l'année passée.

Nous remercions les parents d'élèves qui ont participé, d'une manière ou d'une autre, aux manifestations de l'année écoulée, ainsi que l'école, la cantine et le centre des loisirs pour leur collaboration et leur aide. Cela nous a permis de récolter des fonds et d'en reverser à l'école pour aider à financer des projets pour nos enfants.

De nouveaux rendez-vous se profilent pour l'année à venir :

- Une bourse aux jouets le dimanche 2 décembre 2018 à la salle des fêtes de Caudecoste. Tout le monde peut participer (tenue d'un stand de vente). Pour toute information, merci de contacter Vincent Farges, Président de l'APE sur le facebook de l'APE, par mail : [vfarges@yahoo.fr](mailto:vfarges@yahoo.fr) ou au 06 95 99 11 01. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 22 octobre 2018.



	12		48	51	73	83
6		27	44	53	70	
5	10		34		61	90

- Un loto le samedi 2 février 2019 à la salle des fêtes de Caudecoste.

Nous essaierons cette année encore de limiter autant que possible l'usage du plastique jetable lors de nos manifestations.

Nous comptons à nouveau sur la participation du plus grand nombre de parents d'élèves afin que la vie de nos enfants à l'école soit riche et animée.

Nous souhaitons à tous une bonne rentrée scolaire !

Le bureau de l'APE

### ADMR La Maison des Pitchons

Pour cette nouvelle année, en plus du personnel déjà en place, Sindy, Natacha, Corinne et Elodie, une nouvelle personne est venue compléter notre équipe d'animation : Mme Valérie Gonzalve.

L'équipe de l'ALSH a plein de projets en tête :

- 1<sup>er</sup> projet : Défilé des vélos fleuris, qui s'est concrétisé le week-end des 6 et 7 octobre lors de la "Fête du Vin" organisée par le comité des fêtes.

Pour cela, nous avons proposé aux enfants de l'ALSH de les aider à décorer leur vélo. Nous avons donc décoré une quinzaine de vélos au centre, et, à notre grande surprise, le jour J, 25 vélos supplémentaires se sont présentés tous plus jolis les uns que les autres. Une très belle journée et un grand merci à tous les enfants.

- 2<sup>ème</sup> projet : il se déroulera pendant les vacances de la Toussaint, une vente de soupe et d'objets confectionnés par les enfants aura lieu le mercredi 24 et le jeudi 25 octobre au centre de loisirs.



Les dates pour les vacances de la Toussaint : du 22 octobre au 02 novembre. Pendant les vacances de multiples activités sont au programme : décoration du centre et de la cantine, ateliers culinaires, défilé dans les rues et une sortie à Walibi.

Après les vacances d'octobre 2 gros projets :

- Nous souhaitons réitérer la vente de calendriers personnalisés,
- Nous participerons au marché de Noël de Dunes qui aura lieu le samedi 15 décembre. Pour cette occasion, les enfants vont confectionner des objets de décoration : coussin, déco sur palette, boule de Noël ...

Pendant les vacances de Noël, le centre sera fermé du

22 décembre jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier inclus, et rouvrira le 02 janvier 2019.

Elodie

## ASSOCIATION GYMASTIQUE VOLONTAIRE



**N**ous avons repris nos cours de gym tendances le 11 septembre avec la présence de 30 personnes plus motivées les unes que les autres. Les cours sont assurés par Valérie, pendant l'absence de Fanny, tous les mardis soir de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes.

Ils se découpent en 3 parties :

- ♦ 1<sup>ère</sup> partie échauffement en musique et petite chorégraphie de danse,
- ♦ 2<sup>ème</sup> partie renforcement musculaire en atelier ludique,
- ♦ 3<sup>ème</sup> partie étirement et décontraction après l'effort.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus pour venir vous dépenser cette petite heure : joie bonne humeur garantie. Nous souhaitons toutes à Fanny "notre prof en chef" un bon congé maternité et un retour rapide parmi nous. Pour toutes questions vous pouvez me contacter au 06 82 61 31 85.

La présidente, Christelle CAUNES

## AL2CI

**A**LC2I, l'Amicale Laïque et Culturelle de Caudecoste et Intercommunale change de nom et devient plus simplement Association Culturelle de Caudecoste.

Les activités testent les mêmes :

- ⇒ Le yoga le jeudi soir et le vendredi matin,
- ⇒ L'anglais le mardi en fin de journée,
- ⇒ La peinture le mercredi après-midi,
- ⇒ L'informatique certains mardis après-midi,
- ⇒ Les cours de cuisine à La Table de Michel Dussau environ 1 fois par mois.



Nous serons heureux de vous accueillir. Pour plus d'informations contactez :

Dany 06 18 00 25 37 ou Christiane 06 77 71 18 59

La présidente, Christiane NAURY

## Soleil d'Or

**L**e club « Soleil d'Or » a repris son rythme de croisière avec ses après-midi Belote/Loto du jeudi et son remue-méninge du mardi. Il organisera un concours de belote interclubs le 9 octobre à la salle des fêtes de Caudecoste. Nous finirons l'année par un repas concocté par J.-P. TOULY le 10 novembre au foyer Beaujardin, au menu : sa charcuterie et son jambon braisé accompagné de flageolets. En dessert une belle croustade pommes/pruneaux, tout ceci accompagné de bon vin à boire avec modération bien sûr. Les adhérents pourront s'inscrire auprès de Béatrice, si certains de vos amis souhaitent venir nous rejoindre au club, ils seront les bienvenus. L'après-midi sera récréative avec belote, scrabble, rami ou tous autres jeux afin de finir la journée ensemble dans la bonne humeur.

Le bureau

## Association paroissiale

**L**a paroisse Saint Pierre et Paul en Brulhois accueille son nouveau curé, le Père Michel Carrière, assomptionniste.

Une prière au cimetière de Caudecoste aura lieu le 31 octobre à 17h30 suivi d'une messe à 18h.

Maison paroissiale 6 place Jean Jaurès 47390 LAYRAC

Téléphone/fax : 05 53 87 01 06 Courriel : paroisspp@orange.fr

Blog : <http://paroissesaintpierreetpaulenbrulhois47.over-blog.com>

## Les petites mains

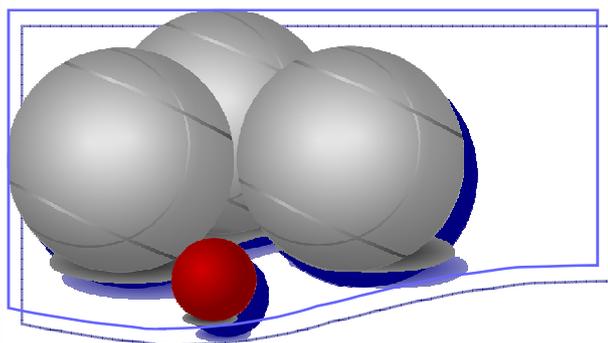
**E**n route pour une nouvelle saison et pour la 16<sup>ème</sup> de l'association « Les Petites Mains ». Nous étions réunies pour l'Assemblée Générale avec différents points à aborder et une redistribution de bureau.

Présidente : CERERE Yvette  
Vice-Présidente : TERLES Marie  
Secrétaire : SAVARESI Josiane  
Secrétaire adjointe : NICOLOTTO Agnès  
Trésorière : BALMET Catherine  
Trésorière adjointe : TOULY Danièle



Nous avons accueilli 2 nouvelles adhérentes pour les 2 groupes du mercredi et du jeudi. La reprise a eu lieu les 03 et 04 octobre. Quelques réalisations ci-contre aiguisent l'envie de reprise et c'est autour d'un « Pot » que chacune retrouve le plaisir de se projeter dans de nouvelles créations. Le Bureau

## Avenir Caudecostois Pétanque



**N**ous remercions la commune pour la mise en fonction de l'éclairage du terrain de pétanque, qui va permettre de dynamiser notre association.

Le 15 août, pour la première fois, nous avons organisé un concours ouvert à tous, qui a connu un vif succès. Malgré la chaleur, 24 doublettes se sont affrontées sur la journée avec une pause bien méritée le midi, cette pause a permis de déguster un bon repas préparé par MARIE-JO et GILLES.

Un grand merci à tous les participants et bénévoles pour cette belle journée.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter au 06 87 66 34 12 (après 19h) ou par mail : [Karine.germain3@gmail.com](mailto:Karine.germain3@gmail.com)

Patrick GAUBE, Président, 06 24 98 20 43

## Ecole de rugby

**L**'école de rugby Layrac-Caudecoste organise un repas le **samedi 17 novembre** à partir de 19h30 au Foyer Beaujardin.

La soirée sera animée par la banda « A bisto de nas ».

Au Menu : salade composée, poulet-basquaise, gâteau basque, vin et café.

Tarifs : Adulte : 12 €, enfants licenciés et moins de 12 ans : 6 €.

Réservation auprès de Patrick GAUBE au 06 24 98 20 43  
ou de Véronique LASGLEYZES au 06 65 41 56 03.

**REPAS**  
Organisé par l'école de rugby Layrac-Caudecoste

Soirée dansante animée par la banda « A BISTO DE NAS »

**Samedi 17 novembre 2018**  
À partir de 19h30

**Salle des fêtes de Caudecoste**

**MENU :**  
Assiette composée  
Poulet - basquaise  
Gâteau basque  
Vin - Café

Adultes : 12€  
Enfants (- de 12 ans) : 6€

Réservations auprès de :  
- Patrick GAUBE : 06.24.98.20.43  
- Véronique LASGLEYZES : 06.65.41.56.03

### FERMETURE du MUSEE pour l'hiver

**L**e samedi 13 octobre, le musée a pris ses quartiers traditionnels après une dernière ouverture pour la fête du vin le samedi précédent. Cependant, il va participer activement à l'exposition commémorative du centenaire de la fin de la guerre 1914/1918.

Nous espérons que cet hiver l'alarme sécurité sera installée pour accueillir le calice dans sa vitrine blindée. Sa valeur n'est pas financière mais émotionnellement historique pour les Caudecostois.

Au bilan, nous avons eu en 2018 entre 320 et 330 entrées.

Pour finir, les membres et les amis du musée ont participé à un repas convivial chez Isabelle à La Table en Brulhois.



### LA JOURNEE du PATRIMOINE

Pour la Journée du Patrimoine le dimanche 16 septembre, on avait du soleil sans trop de chaleur et de la fraîcheur autour du bassin. Le matin, Guy a fait découvrir à un groupe de visiteurs nos deux musées, les richesses des vitraux de l'église et a conté l'histoire de la bastide.

La municipalité a ensuite offert l'apéritif et 45 personnes se sont installées sous les arbres près du lavoir pour un pique-nique grillades.

Le lavage du linge est toujours un moment exceptionnel de retour sur la vie des habitants au siècle

dernier et les 6 lavandières ont produit un spectacle digne d'artistes confirmées. Elles ont rendu crédibles les histoires cachées et les racontars les plus drôles sur la vie des gens et des voisins.

Un grand bravo et un grand merci à elles.

Un mot encore. Si le lavoir est en si bon état après les intempéries, c'est grâce au travail de restauration accompli par André PARREIN. Le terrassement a été réalisé par les bénévoles et les services techniques municipaux.

### EXPOSITIONS

#### Vernissage de la 50<sup>ème</sup> exposition

**L**e vendredi 7 septembre nous avons célébré la 50<sup>ème</sup> manifestation culturelle de la GALERIE des CONSULS, depuis juin 2011. L'invitée d'honneur Ginou SANMORI a ravi le public avec des peintures animalières dédiées aux chevaux mais aussi avec des portraits de chiens et de loups. Cette artiste de renommée internationale a attiré plus de 80 personnes au vernissage.



En parallèle, une rétrospective des anciens invités a réuni 16 peintres et sculpteurs, tous n'ont pas pu venir car certains exposaient ailleurs au même moment.

Un peu avant, Guy POTEREAU a assuré une visite guidée du musée et la soirée s'est terminée par un repas qui a rassemblé 45 personnes à la Table en Brulhois autour des artistes. Ce fut une réussite et un moment de plaisir.

Le responsable de la section, Roland DABOS

## Section Théâtre

### Un vent nouveau souffle sur la section théâtre



La rentrée a sonné pour la troupe de théâtre de Caudecoste. Suite à quelques départs, la troupe fait peau neuve. Une nouvelle équipe reprend les rênes et vous donne rendez-vous le samedi 23 mars 2019 pour un repas-spectacle nouveau cru. Nous avons à cœur de marcher dans les pas de nos prédécesseurs. Nous vous promettons d'assurer une ambiance chaleureuse et festive.

La responsable de la section, Chantal MICHEL

*Votre nouvelle troupe en rire prépare déjà le spectacle...*

*Akim, Chantal, Patrice, Brigitte et Fabienne (absente sur la photo) sur les planches.*

*Technique et logistique s'affairent également.*

### Les prochaines manifestations

**20 octobre :** AOCB - octobre rose repas

**27 octobre :** AOCB - repas

**17 novembre :** Ecole de rugby - repas

**02 décembre :** APE organise « Un vide ta chambre »

**12 janvier 2019 :** Les vœux de la municipalité à partir de 17h30 au Foyer Beaujardin

**02 février 2019 :** APE - Loto

**23 mars 2019 :** Soirée Théâtre au foyer

## ETAT CIVIL

### 3<sup>ème</sup> trimestre 2018

**Naissances :**  
MOREAU-GONZALEZ Melvin, le 27 juin, Place Armand Casse  
VANHAEZEBROUCK Eva, le 26 juillet, 4 lot du Stade  
BANEL Benjamin, le 28 août, « Peyroche »  
TOUMI Taliya, le 29 août, « Pommiers »  
LOZANO Elise, le 17 septembre, 26 Domaine de Martinet  
DE SMEYTERE MATHIEU Léonie, le 21 septembre, 35 lot de Martinet  
DELPECH Marceau, le 04 octobre, « Mayoux »

**Mariages :**  
SAINTERAILLE Alain & RAFY Martine, le 21 juillet, 30, lot Beaujardin 1  
BARBEDETTE Kévin & DRAPIER Elodie, le 22 septembre; « Jolis »

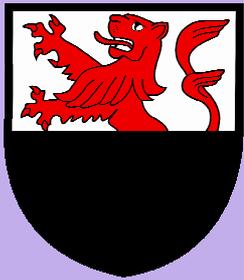
**Décès :**  
DUTRIEUX Danielle, âgée de 69 ans, EHPAD la Bourdette, Astaffort  
MERLE Odette veuve DAUZON, âgée de 98 ans, « Naba »  
CARRIERE Fernand, Astaffort  
FERNANDEZ Gilbert, âgé de 91 ans, Castelculier  
CERERE Pierre, âgé de 86 ans, rue Marcelin Serret  
DUFFAU Renée veuve MARROU, âgée de 92 ans, Layrac  
BOUÉ Elie, âgé de 71 ans, Puymirol  
SELSIS Marie veuve FAUSTO, âgée de 92 ans, Tonneins  
VILPOUX Jean-Claude, âgé de 83 ans, rue Blanchet.

*La commune s'associe à la joie des parents, félicite les jeunes mariés et partage la tristesse des familles dans la peine.*

**Le prochain bulletin paraîtra la semaine du 25 FEVRIER 2019.  
Date limite de réception des articles à publier : 31 JANVIER 2019.**

# EDITION SPECIALE

## Jumelage Balgau - Caudecoste



DU 06  
AU 11  
JUILLET  
2018



### *Accueil de bienvenue*



*Arrivée de la délégation lot-et-garonnaise*

Vendredi 6 juillet, la délégation de Caudecoste, composée d'une bonne cinquantaine de personnes, est arrivée

sur la place de l'abbé Joseph Didierjean après une dizaine d'heures de voyage.

Accueillie par Pierre

Engasser, maire de Balgau, entouré des adjoints, Chantal Bixel, et Marcel Furstoss, et toutes les familles d'accueil qui hébergent les amis caudecostois, nous avons partagé les spécialités locales avec grand plaisir : kougelhopf, pinot blanc, pinot gris ...

Nous avons eu une pensée pour tous ceux qui n'ont pas pu nous accompagner cette année.

### *Programme*

La journée du **samedi** était consacrée aux retrouvailles dans les familles.

Le **dimanche**, la traditionnelle cérémonie de jumelage a débuté par la messe, suivie par les discours officiels et

échange de cadeaux.

Un excellent repas ponctué par des animations nous a été servi, au cours de l'après-midi.

**Lundi**, nous avons visité le château du Haut

Koenigsbourg suivi d'un repas marcaire. L'après-midi, nous avons découvert Colmar en petit train.

Le **mardi** a finalisé ce séjour avec une soirée tartes flambées.

## *Extrait des discours officiels de la cérémonie du jumelage*

### **BALGAU**

Un grand merci d'avoir répondu à notre invitation. C'est avec une joie non dissimulée que nous accueillons aujourd'hui nos amis de Caudecoste, notre commune jumelée.

Depuis 1986, vous le savez, le jumelage entre nos deux villages nous permet de nous retrouver tous les deux ans en alternance, une fois en terre gasconne et en retour, comme aujourd'hui, en terre alsacienne, pour partager quelques jours dans un esprit à la fois convivial et amical.

Je voudrais tout d'abord adresser mes souhaits de bienvenue les plus chaleureux à toute cette importante délégation de Caudecoste ainsi qu'à l'ensemble des familles d'accueil de Balgau avec mention spéciale aux nouveaux arrivants ainsi qu'à ceux qui reçoivent des Caudecostois pour la 1ère fois. Bienvenue à tous et merci pour tout.

C'est pour cela que je vais rapidement vous lire quelques lignes du livre « Mon village au bord du Rhin » d'Eugène WEISS, notre historien local du 20e siècle. Retrouvons nous presque 80 ans en arrière en septembre 1939.



### **CAUDECOSTE**

C'est avec un très grand plaisir, au nom de la délégation de CAUDECOSTE, que j'exprime ici notre joie d'être aujourd'hui parmi vous à BALGAU pour fêter le 32ème anniversaire de la création de notre jumelage en 1986, née de la volonté commune du regretté M. René CAPUS et de M. Jean-Louis SCHELCHER ici présent que je salut bien amicalement et qui m'accueille chez lui depuis de nombreuses années. Merci aussi à Marie-Rose, son épouse.

Ayant maintenant dépassé le cap soit disant fatidique des trente ans d'amitié, j'ai la certitude que nos échanges amicaux continueront encore longtemps. J'en veux pour preuve que notre délégation est encore forte en ce jour de plus de 50 personnes, et ce malgré que des participants de longue date ont dû déclarer forfait pour des raisons de santé. [...]

Heureusement de nouvelles familles de Caudecoste ont eu à cœur de nous rejoindre pour continuer les échanges fraternels entre nos deux communes. Ces relations reposent sur la nécessité partagée de faire vivre, dans l'esprit et dans le cœur, du plus grand nombre, la mémoire de la période difficile des deux premières années de la Seconde Guerre Mondiale, où nos deux populations de l'époque ont du s'unir et vivre ensemble, dans des circonstances douloureuses qui avait été imposées aux uns et aux autres par le Gouvernement de la France, selon un plan d'évacuation établi de longue date en cas de guerre avec l'Allemagne. [...]

Enfin, je voudrais distinguer particulièrement deux habitants de Balgau, qui ont connu l'exode de 1939-1940, j'ai nommé Mme Angèle SCHILLING et M. Raymond FRICKER, et qui ont été de très fidèles et réguliers participants aux nombreux échanges dans le cadre de notre jumelage.

Ainsi, par délibération en date du 20 juin 2018, le Conseil Municipal de Caudecoste a décidé à l'unanimité de nommer Angèle SCHILLING et Raymond FRICKER « Citoyens d'Honneur de Caudecoste », pour leur implication et leur dévouement à faire vivre ce jumelage pendant ces longues années.

Pour terminer, je voudrais vous parler de l'amitié qui nous unit depuis maintenant tant d'années. L'amitié est un des biens les plus précieux au monde. Il ne faut pas se priver de dire à ses amis combien ils comptent pour nous. Eh bien, je vous le redis : Amis de Balgau, vous compter pour nous, vous êtes entrés dans notre vie et dans notre histoire pour toujours. Mais l'amitié doit se cultiver et s'entretenir. Je citerai RIVAROL qui nous dit :

« Les ronces couvrent le chemin de l'amitié quand on n'y passe pas souvent »

Nous devons continuer dans les années qui viennent à garder ouvert ce chemin.

Aussi, après vous avoir remercié de l'accueil chaleureux et des témoignages d'amitié que vous nous avez donnés, j'ai le plaisir, chers amis de Balgau de vous inviter, en mon nom, celui de mes Adjoints, et au nom du Comité de

Jumelage, à venir nous rendre visite à Caudecoste en 2020.

Vive BALGAU, Vive CAUDECOSTE.



*Visite de Colmar, dite la petite Venise (à gauche), et du château du Haut-Koenigsbourg (à droite).*

